



La Bio dans l'Hérault

## Compte-rendu des ateliers Bio & Territoire L'agriculture biologique : un levier pour la transition des territoires

Vendredi 22 octobre 2021

Présents :

Prénom Nom	Poste	Organisme
Aurélien ALVAREZ	Secrétaire administrative	CIVAM Bio 34
Thomas BARRES	Stagiaire	Maison Départementale de l'Environnement
Elodie BERNARD	Animatrice-coordinatrice	CIVAM Bio 34
François BONHOMME	Conseiller Municipal	Mairie de Montbazin
Clémentine CAMARA	Chargée de développement territorial	CRESS Occitanie
Christian CAZIN	Chef de projet PAT	Conseil départemental de l'Hérault
Lucie CHAPURLAT	Animatrice territoriale Hérault	Terre de Liens Languedoc-Roussillon
Andréa DE HULLESSEN	Chargée d'études	CIVAM Bio 34
Titouan DENIMAL-PINTO	Chargé de mission PAT	PETR Vidourle Camargue
Bastien ELIE-RAGOBERT	Service civique	PNR du Haut-Languedoc
Bénédictine FIRMIN	Animatrice-coordinatrice	CIVAM Bio 34
Marielle GROLIER	Elue environnement	Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone
Nina GUILBERT	Animatrice circuits-courts et agritourisme	FR CIVAM Occitanie
Marie-Laure GUTIERREZ	Accompagnatrice et formatrice	Terres Vivantes 34
Fabien HERAN	Animateur du PAT de Thau	Syndicat Mixte du Bassin de Thau
Anne-Dominique ISRAËL	Elue en charge de l'éducation et la sécurité alimentaire	Mairie de Aniane
Elisabeth JACQUIER	Vigneronne	Clos d'Elis et Administratrice CIVAM Bio 34 et représentante des Boutiques Paysannes
Marco LOCURATOLO	Accueil à la ferme et Accessibilité alimentaire	Racines 34 FR CIVAM Occitanie
Céline MENDES	Animatrice-coordinatrice	CIVAM Bio 34
Lara MORNET-HESS	Chargée de mission Agriculture et Forêt	Pays Cœur d'Hérault
Vincent NOURIGAT		Président de Marchés Paysans et co-Président d'InPACT Occitanie
Benjamin PALLARD	Responsable service espaces naturels et agroenvironnement	Pays de l'Or Agglomération
Diane PELLEQUER	Référente d'activités	Terracoopa
Julie SACCARO	Chargée de développement durable (service civique)	Mairie de Lavérune
Juliette SERMAGE	Chargée de mission Agriculture et Alimentation	Pays Cœur d'Hérault
Brigitte ZURBACH	Elue	Mairie de Prades-le-Lez



Programme :

Les ateliers Bio & Territoires organisés par le CIVAM Bio de l'Hérault avec l'appui du Conseil Départemental de l'Hérault et de la Maison Départementale de l'Environnement ont été organisés au domaine départemental de Restinclières le vendredi 23 octobre 2021 après-midi.

3 ateliers se sont succédés animés chacun par un salarié du CIVAM Bio 34 et avec l'intervention des partenaires du réseau InPACT :

- ✚ Foncier – installation – transmission avec Terre de Liens, Terracoopa et Terres Vivantes (mobilisation de foncier, espace-test, régie agricole...)
- ✚ Relocalisation des filières avec Marchés Paysans, la FR CIVAM Occitanie et le Réseau des Boutiques Paysannes (compostage à la ferme, marchés et boutiques de producteurs, outils de transformation, agritourisme...)
- ✚ Alimentation avec la FR CIVAM Occitanie (restauration collective, accessibilité, sensibilisation).



## ► ATELIER FONCIER

*Comment les collectivités peuvent intervenir sur le foncier, l'installation et la transmission ? Avec quels partenaires ?*

**En France l'aménagement ne dépend que des élus et des collectivités, qui ont l'ensemble des outils et des leviers pour agir.**

- Action à échelle des communes

Diagnostics : [CRATER](#) ou [PARCEL](#) pour faire de la prospective.

Développement de réseau pour connaître les opportunités foncières : rencontre des agriculteurs, mise en place de bénévoles veilleurs de terres, gestion de baux communaux.

Prades-le-Lez a un projet similaire, ils se posent la question de l'ETA (Espace Test Agricole) mais ils ont un problème d'irrigation sur les parcelles.

Les communes peuvent préempter des terres, mettre en place aussi des obligations réelles environnementales sur le foncier dont elles disposent.

Les élus doivent d'abord se positionner sur leur projet agricole.

Terracoopa met en place un bail sur une surface et gère la rotation de nouveaux installés. Cela permet l'intégration au territoire. Les espaces-tests agricoles (ETA) sont développés autour de filières et espèces adaptées au territoire.

La synergie InPACT permet d'accompagner correctement les porteurs de projet en sortie de l'ETA notamment avec Terres Vivantes.

InPACT peut être un point d'entrée pour se faire accompagner sur ces volets.

- Droit de préemption : protéger les terres agricoles, lutter contre la cabanisation

A Villeneuve-lès-Maguelone, ils font de la préemption et établissent des conventions avec les agriculteurs, et délèguent certaines en gestion au CEN. Ils ont un gros potentiel de terres, ils essayent de caractériser/clarifier/mise à dispo d'agriculteurs. Ils travaillent avec Terre de Liens et le CIVAM Bio 34 pour remobiliser leur foncier et faire de l'installation.

La SAFER peut également intervenir sur ce volet. La commune préempte au titre des ENS.

Au Pays de l'Or ils ont des terres qui vont se libérer, ils font de la préemption et travaillent avec les cédants pour laisser les terres en activité agricole.

- Préserver et développer le bio : suppression de la taxe foncière sur le non-bâti pour les bio et obligations réelles environnementales



Il s'agit d'obligations attachées à une terre liées à de la compensation financière.

Sur le Pays de l'Or ils le mettent en place depuis plusieurs années : 250€/ha/an pendant 30 ans.

Guide sur les aides à destination des producteurs édité par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique [ici](#).

- SCOT et PAEN : stratégie pour préserver le foncier

Le Pays Cœur d'Hérault travaille sur son SCoT depuis 12 ans : comment intégrer l'agriculture dedans ?

Au PETR Vidourle-Camargue dans le SCoT ils ont réussi à inclure la préservation des espaces agricoles.

Terres de Lien peut intervenir pour donner son avis sur le SCoT et conseiller sur la mobilisation de terres.

- L'étude des friches agricoles : une opportunité d'installation

Réalisation de diagnostics autour des friches agricoles :

- Cartographie des friches par la DDTM
- Dossier PAC, impliquer les anciens et les agriculteurs
- Action réseau InPACT et SAFER

Le Pays Cœur d'Hérault a fait un diagnostic et cartographié le potentiel agronomique de ses friches. Ce travail doit rester vivant mais ça bouge très vite.

Lunel a acquis du terrain agricole en friches. Le Pays de Lunel va réaliser une évaluation de friches. L'objectif est d'inclure du maraichage car il en manque sur le territoire.

La SAFER dispose d'outils payants mais intéressants.

Sur les petites parcelles, on peut faire du remembrement.

→ Pour l'installation il faut : qualité agronomique, habitat, eau.  
Attention au revenu par ha sans irrigation : quelles filières planter ?

- Accompagner à la transmission pour limiter la déprise agricole

Lorsque le capital est trop élevé pour le transmettre :

- Possibilité par Terres de Lien de faire du « leasing » : achat de foncier par l'association
- Monter un groupement foncier d'achat
- Installation collective (attention aux frais de notaires)

Comment accompagner le cédant ?



La Bio dans l'Hérault

Informez les agriculteurs : ce n'est pas juste vendre, il existe d'autres manières de vendre.

Il existe aussi une cellule transmission à la Chambre d'agriculture.

Proposition d'action d'InPACT sur la transmission sur la métropole : repérer les cédants et futurs cédants et sensibilisation des élus, repérage et sensibilisation de repreneurs potentiels, construire un parcours commun à la transmission et à la reprise pour accompagner les reprises vers l'agroécologie, échange sur les actions transmission avec les autres acteurs.

➤ Les partenaires à mobiliser

Terre de Liens réalise des diagnostics fonciers : étude de friches, mise en relation porteurs de projets et cédants.

Terres Vivantes : identification de porteurs de projets prêts à s'installer. Ils peuvent participer à l'édification d'un appel à manifestation pour de l'installation avec la collectivité. Ils apportent avec le réseau CIVAM l'expertise paysanne : évaluation des opportunités de terrain avant installation pour cadrer l'AMI.

La SAFER.



La Bio dans l'Hérault

## ► ATELIER FILIERES LOCALES

*Quelle diversification des filières à haute valeur ajoutée, environnementale et nutritive ? Quel avenir pour ces filières ?*

**Les collectivités peuvent se placer en chef de file pour développer les filières locales, souvent elles n'ont pas conscience qu'elles peuvent agir dessus.**

Le changement climatique impacte l'ensemble des filières agricoles dans l'Hérault. Il y a une forte attente des collectivités de prendre en compte dans l'approche développement agricole : développement de nouvelles cultures ou de variétés anciennes plus adaptées au climat, développer les légumineuses et faire le lien avec la restauration collective.

Pour travailler avec la restauration collective sur l'introduction de produits frais mais aussi pour développer les circuits-courts il faut passer par le développement d'outils de transformation et de solutions logistiques pour la distribution.

C'est le rôle de la collectivité de remobiliser les zones de productions dormantes comme les friches.

*Comment développer les circuits-courts ?*

La création de lien entre les acteurs est primordiale : consommateurs – producteurs, mais aussi producteurs – artisans. Cela permet de mutualiser les équipements et les solutions déployées.

Les outils de transformation sont indispensables, le lien avec la planification faite par les collectivités peut être établi : pourquoi pas implanter ces outils sur des zones d'activités ?

Il faut s'appuyer sur le dispositif Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) pour travailler sur la mutualisation entre producteurs.

Les collectivités peuvent être parties prenantes dans l'organisation notamment grâce à l'établissement des contrats de réciprocité.

*Quelle organisation pratique pour les filières locales ? Logistique – Maillon des filières*

Il faut rétablir le lien paysans – consommateurs pour développer les circuits-courts. Pour cela il faut démultiplier les points de vente, les formats (drives, boutiques de producteurs, marchés plein vent) et faciliter l'accessibilité à ces points de vente.

Il faut également travailler à la visibilité des canaux de distribution et des initiatives existantes.

La transformation est indispensable pour développer les circuits-courts.



## ► ATELIER ALIMENTATION

*Comment améliorer l'alimentation sur les territoires (restauration collective, accessibilité, sensibilisation) ? Comment transférer le modèle de solidarité alimentaire ?*

Identifier les blocages puis accompagner pour dépasser les freins. Accompagnement individuel : échanges clés avec les élus.

### ➤ Restauration collective

Problème de taille pour le sourcing et du choix qui a été fait il y a 20 ans de la mise en place de cuisines centrales. Il y a aussi des difficultés de personnel dans les cuisines.

Beaucoup de production viticole, manque de diversification de la production, offre faible de la viande sur le département.

Promouvoir le bio et ses effets sur la santé dès le plus jeune âge.

Leviers importants : les marchés publics (nécessite un accompagnement pour l'allotissement et les façons de favoriser le « local »), les plateformes logistiques physiques.

Pays cœur d'Hérault porte une étude sur la faisabilité d'une plateforme logistique sur leur territoire.

Manque de visibilité à la fois des circuits-courts et des producteurs : les citoyens ne se seraient pas saisis de l'outil développé par la FD CIVAM 30 (cartographie).

Développement de filières locales comme le blé barbu de Lacaune.

### ➤ Accessibilité

Les citoyens se saisissent du sujet.

Expérimentation de la Sécurité Sociale Alimentaire et de l'Esperluette à Montpellier.

Développement d'une monnaie locale.

Paniers solidaires MSA : 1 fois par mois sur le Lodévois/Larzac avec les invendus de producteurs

Jardins partagés avec mise en place d'une commission de production.

Acteurs : réseau VRAC, Banque Alimentaire, Croix Rouge, CRESS...



### Conclusion des ateliers :

L'ensemble des participants était satisfait des ateliers et d'avoir pu tourner sur l'ensemble des thématiques. Le format a été apprécié et unanimement ont demandé que cet espace d'échanges et de retour d'expérience entre collectivités avec les acteurs de la transition soit perpétué.

Le changement climatique est une des thématiques très souvent ressortie sans pour autant avoir pu être traitée intégralement.

**Une prochaine édition de ces ateliers aura lieu en 2022 à la même période dont une session qui aura lieu sur la thématique du changement climatique.**